

Référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes

<https://www.estim-formation.com/formation-formation-referent-e-harcelement-sexuel-et-agissements-sexistes>

Objectifs de la formation

- Définir et comprendre les notions de harcèlement et le cadre légal
- Libérer la parole afin d'échanger sans tabous et que les victimes de harcèlement puissent être accompagnées
- Manager la situation et les entretiens d'enquête avec les différents protagonistes (victime, personnes mise en cause, témoins éventuels...)
- Fédérer un groupe de personnes afin de créer un collectif apte à prendre en charge la question du harcèlement

Programme pédagogique

Le cadre juridique du harcèlement au travail

Echanges sur les cas de jurisprudence et les questions d'actualité pour introduire le sujet

Etude du cadre légal :

- Les dernières évolutions (lois des 17 janvier 2002, 6 août 2012, 4 août 2014 et la loi n°2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dite loi Schiappa)
- Bien distinguer les éléments constitutifs du harcèlement moral face au stress et à la pression professionnelle
- Prévention du harcèlement moral et sexuel
- Protection des témoins ayant relaté ou témoigné de faits de harcèlement
- Analyse de la jurisprudence en matière de harcèlement
- Les sanctions possibles pénales et civiles pour l'harceleur
- Le lien juridique entre discrimination et harcèlement

Etudes de cas de harcèlement sexuel en entreprise :

- Exemples d'affaires jugées de harcèlement au travail
- Etude des cas et débat avec les participants

Rôles du référent agissements sexistes et harcèlement sexuel

Le référent :

- Pour quelles raisons ?
- Quel est l'esprit du législateur ?
- Quel est leur statut ?
- De quels moyens dispose-t-il pour lutter contre le harcèlement sexuel ?

Être un point de contact, informer et être à l'écoute des victimes d'agissements sexistes ou d'harcèlement sexuel :

- Appliquer les techniques de communication à utiliser en entretien
- Être à l'écoute des collaborateurs pour libérer la parole et collecter des informations

Observer et détecter les situations d'agissements sexistes ou de harcèlement

- Identifier les victimes, profil type du harceleur et ses motivations

Alerter et orienter les collaborateurs vers les bons interlocuteurs

- Attirer et fédérer une équipe de volontaires pour informer, rassurer et orienter les victimes de harcèlement sexuel

Sensibiliser en interne et être force de proposition sur le sujet

Mener des enquêtes dans l'entreprise lorsque que cela est nécessaire

- Conduire un entretien avec la victime,
- Conduire un entretien avec le harceleur présumé
- Conduire un entretien avec les témoins

Mise en situation sur un cas de harcèlement sexuel au travail

Informé, Alerter et relayer

Attirer et Fédérer une équipe de volontaires pour :

- Informer les victimes de leurs droits en cas d'agissements sexistes ou de harcèlement
- Rassurer ces victimes
- Orienter les victimes de harcèlement vers les personnes idoines
- Soumettre les présumés victimes à une grille dans le cadre d'une enquête suite à une alerte pour harcèlement

Étude d'une grille de question

Retour de questionnaire et formalisation des résultats pour la Direction

- Comment travailler en binôme entre référents harcèlement côté CSE et côté employeur

Plan d'action sur votre mission de référent

- Réfléchir à une feuille de route
- Se construire un réseau d'appui en interne sur le sujet

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

Public concerné :

Référents harcèlement

Membres du CSE / CSSCT

Membres des Ressources Humaines de l'entreprise

Membres des instances représentatives du personnel

Direction / Manager

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

Apports théoriques

Etudes de cas et de jurisprudences

Mise en situation

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

À l'issue de la formation, un contrôle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.